

## **RÉUNION DU CONSEIL 11 JUILLET 2022**

Lundi, le 11<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 17 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;  
Mme Chantal Dansereau, conseillère;  
Mme France Bédard, mairesse;  
Mme Géraldine Catherine Plante-Desbiens, conseillère;  
Mme Line Toupin, conseillère;  
M. Patrice Moore, conseiller;

Est absente :

Siège n° 1 vacant.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

### **ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Mme Nicole Adam, agente de bureau, assiste aussi à la séance à titre de secrétaire d'assemblée.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **2022-07-100  
NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer Mme Nicole Adam, secrétaire d'assemblée pour la séance extraordinaire du 11 juillet 2022.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

3. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
  1. Ouverture de la séance
  2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
  3. Présentation de l'ordre du jour
  4. Affaires nouvelles
    - 4.1. Fin d'emploi d'un employé
    - 4.2. Embauche d'un employé
  5. Période de questions relatives aux sujets de la séance
  6. Clôture de la séance

4. **AFFAIRES NOUVELLES**
  - 4.1 **2022-07-101  
FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ**

CONSIDÉRANT que l'animatrice du camp de jour, en poste depuis le 27 juin 2022, ne répond pas aux exigences du Conseil municipal durant ces heures de travail;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE mettre fin à l'emploi de l'animatrice du camp de jour le 8 juillet 2022.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

**2022-07-102**

**4.2 EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ**

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager un(une) animateur(animatrice) pour le camp de jour;

CONSIDÉRANT que Camille Pelletier nous a signifié son intérêt pour occuper ce poste;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Géraldine Catherine Plante-Desbiens et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'embaucher Camille Pelletier à compter du 11 juillet 2022, à titre d'animatrice du camp de jour, saison 2022 et ce, selon les conditions prévues pour ce poste.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE**

**2022-07-103**

**6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 7h37.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
France Bédard  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nicole Adam, secrétaire  
d'assemblée